

TEST TECHNIQUE D'ACCES

CYCLE PREPARATOIRE (2 SEMAINES)

Ouverture d'un livret de formation et du premier temps de formation (3ans) délivré par le Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

EPREUVE TECHNIQUE ou point FIS

Stage de sensibilisation (25 jours dans un centre agréé)
Encadrement hors des pistes exclus - classes débutants 1 et 2 «adultes et enfants»

Ouverture du deuxième temps de formation (3 ans + 1 an) délivré par le Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

1er CYCLE (4 SEMAINES)

UF "Fondamentaux de l'enseignement du ski alpin en milieu montagnard enneigé" (4 semaines)

Ouverture du troisième temps de formation (4 ans + 2 ans) délivré par le Directeur général de l'ENSM, site ENSA

2ème CYCLE (5 SEMAINES)

- UF "pratiques compétitives" (1 semaine)
- UF "Maîtrise technique et pédagogique de l'enseignement du ski alpin, maîtrise technique en sécurité des activités dérivées dont le snowboard" (2 semaines)
- UF "Approfondissement de la sécurité sur pistes, hors des pistes et milieu montagnard enneigé, incluant l'épreuve de sécurité" (2 semaines)

Formation générale commune aux métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne (FGCMEESM)

Objectifs : épreuve de performance qui atteste de l'aptitude technique du candidat à suivre la formation et qui consiste en un slalom en ski alpin (niveau charmois dor).

Conditions d'inscription
• Etre âgé de dix sept ans révolus au 31 décembre de l'année civile du test
Le nombre d'inscriptions est limité à deux épreuves par saison.

CYCLE PREPARATOIRE

Placé sous la responsabilité de l'ENSA

Conditions d'inscription
• Etre âgé de dix huit ans le premier jour de la formation
• Etre titulaire du PSC1 ou de l'AFP5

• Produire l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à la journée défense citoyenneté (JDC)

Objectifs : Aborder la théorie et la technique des classes débutants à la classe 2, positionnement activités dérivées, dont le snowboard, capacité technique personnelle «virage expert-monteur», principes élémentaires de sécurité et parfaire les compétences linguistiques.

EPREUVE TECHNIQUE - Règlement délégué U.E. ou point FIS Placé sous la responsabilité de la DRJSCS

Objectifs : épreuve de performance qui valide l'aptitude technique et consiste en un slalom géant en ski alpin.

1er CYCLE

Placé sous la responsabilité de l'ENSA

UF FONDAMENTAUX DE L'ENSEIGNEMENT DU SKI ALPIN EN MILIEU MONTAGNARD ENNEIGE

Objectif : étudier les éléments théoriques, pratiques et pédagogiques du ski alpin essentiellement dans la classe 2et 3; développer les éléments techniques de la classe 4 dont la capacité à réaliser le virage expert-monteur.

Conditions d'inscription

- Avoir validé au minimum 25 jours de stage de sensibilisation.
- Avoir validé l'épreuve technique depuis moins de cinq ans
- Posséder un deuxième temps de formation en cours de validité lors de la première inscription

2ème CYCLE

Placé sous la responsabilité de l'ENSA

UF PRATIQUES COMPETITIVES

Objectif : connaissance du cadre général de la FFS et des fondements théoriques de la pratique compétitive du ski alpin (tracés, règlement des concours).

Conditions d'inscription

- Avoir validé le premier cycle de formation du cursus

UF « MAITRISE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DU SKI ALPIN, MAITRISE TECHNIQUE EN SÉCURITÉ DES ACTIVITÉS DÉRIVÉES DONT LE SNOWBOARD »

Objectif : développement des maîtrises technique et pédagogique de l'ensemble des classes, acquérir l'aptitude à évoluer en sécurité dans les disciplines dérivées, dont le snowboard, développer des capacités pour l'enseignement aux enfants ainsi qu'aux personnes en situation d'handicap.

Conditions d'inscription

- Avoir validé au minimum 25 jours de stage d'application
- Avoir satisfait à la FGCMEESM ou équivalent.

UF « APPROFONDISSEMENT DE LA SÉCURITÉ SUR PISTES, HORS DES PISTES ET MILIEU MONTAGNARD ENNEIGÉ, INCLUANT L'ÉPREUVE DE SÉCURITÉ » (RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ U.E.)

Objectif : adaptation de l'enseignement technique et pédagogique à la pratique du hors-piste dans toutes les classes de la progression et capacité à gérer en autonomie un groupe en hors-piste.

Conditions d'inscription

- Avoir validé l'UF Maîtrise

Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme

BP 24 74401 CHAMONIX cedex tél. 04 50 55 31 30
www.ensa.sports.gouv.fr infos : ski-alpin@ensm.sports.gouv.fr

